

L'Évaluation des Risques Sanitaires (ERS)

MISSION

NUMTECH estime les **conséquences sur la santé des populations, de leur exposition à des substances chimiques** par le biais de la méthodologie de l'évaluation quantitative des risques sanitaires, couramment utilisée en France et à l'étranger.

L'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) est un **outil d'aide à la gestion des risques**. Elle a pour objectif de décrire le plus précisément possible les **conséquences sur la santé des populations, d'une exposition à un ou plusieurs agents dangereux**. Elle implique d'utiliser les meilleures données scientifiques disponibles, complétées, lorsque cela est nécessaire, par des hypothèses établies en accord avec les connaissances scientifiques^{1,2,3}.

APPLICATIONS

La méthodologie d'EQRS peut être déployée pour tout type d'activité émettrice, et tout type de polluant :

- **Industries de production ou de transformation** (industries chimiques, raffineries).
- **Production d'énergie.**
- **Gestion des déchets.**
- **Infrastructures de transport.**
- **Zones géographiques étendues intégrant un ensemble varié de sources d'émission** (zones industrielles, trafic routier, chauffage urbain, etc.).

MÉTHODOLOGIE

Le contenu de l'évaluation des risques sanitaires est défini par **un cadre réglementaire**^{1,2,3}, **des guides généraux**^{4,5} et **des guides par secteur d'activité** (installations de stockage et d'élimination de déchets, installations industrielles, raffineries, carrières, stations d'épuration, épandage de boues, infrastructures routières, élevage, sites pollués, etc.).

Elle s'articule autour des 4 étapes principales suivantes :

- **Étape 1 : Identification des dangers,**
- **Étape 2 : Recherche et choix de valeurs toxicologiques de référence (VTR),**
- **Étape 3 : Évaluation des expositions,**
- **Étape 4 : Caractérisation des risques.**

RÉFÉRENCES

- **Types de sites** : centrales électriques, installations de stockage de déchets, centrales d'enrobés, installations pétrochimiques, crématoriums, installations de méthanisation, aménagements routiers, etc.
- **Clients** : TOTALENERGIES, EDF, ALBIOMA, ROCKWOOL, ST GOBAIN, VIRBAC, SYSTRA, ARCADIS, etc.

¹Loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996, article 19 ; Loi n° 76-663 du 19 juillet 1976, article 1 ; Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976, article 2. • ²Décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977 ; Décret n° 77-133 du 21 septembre 1977 modifié par le décret n° 2000-258 du 20 mars 2000. • ³Circulaire DGS/SD7B/2006/234 du 30 mai 2006 ; Circulaire DGS n° 2001/185 du 11 avril 2001 ; Circulaire du 17 février 1998. • ⁴InVS, 2000, Guide pour l'analyse du volet sanitaire des études d'impact, 49 p. • ⁵INERIS, 2021, Évaluation de l'état des milieux et des risques sanitaires - Démarche intégrée pour la gestion des émissions de substances chimiques par les installations classées, 104 p. • ⁶NRC, 1983, Risk assessment in the federal government. Managing in the process. Washington D.C, National Academy of Science, 191 p.